L'organisation de l'exercice clinique et les méthodes qui permettent de sécuriser le parcours du patient IC-6

- Connaître la définition du travail en équipe pluriprofessionnelle
- Connaître les principaux dispositifs du travail en équipe pluridisciplinaire
- Connaître la définition du parcours de soins
- Protocoles pluriprofessionnels : connaître la définition, les objectifs et les enjeux des protocoles pluriprofessionnels
- Réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) : connaître les principes et les objectifs d'une RCP
- Listes de vérification ou check-lists : connaître les principes et les objectifs des listes de vérification
- Réunions de morbi-mortalité (RMM) : connaître les principes et les objectifs d'une RMM
- Connaître l'organisation des urgences (SAMU, SMUR, structures d'urgences et spécialisées) et la gestion d'un appel d'urgence

Connaître la définition du travail en équipe pluriprofessionnelle OIC-006-01-A

Une *équipe pluriprofessionnelle* est composée de professionnels ayant des qualifications différentes et complémentaires (par exemple médecins, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, sage-femmes, assistant sociale, ergothérapeutes, diététiciens, ...) Le travail en équipe pluriprofessionnelle signifie que ces professionnels travaillant ensemble et unissent leurs efforts dans un même but.

Ce travail en équipe pluriprofessionnelle est considéré comme

- une barrière de sécurité contre les événements indésirables ;
- un facteur de qualité de la prise en charge du patient ;
- un facteur de santé et de bien-être au travail pour les professionnels ;
- un moyen de répondre de manière collaborative aux besoins du patient.

Connaître les principaux dispositifs du travail en équipe pluridisciplinaire OIC-006-02-A

Différentes méthodes de travail en équipe pluriprofessionnelle existent en ambulatoire et en milieu hospitalier :

- · Un protocole pluriprofessionnel
- · Les réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP)
- La check-list au bloc opératoire ou pour les activités dites « interventionnelles » (endoscopie, radiologie interventionnelle, cathéters veineux centraux, chimiothérapie...).
- La réunion de morbi-mortalité (RMM)

Connaître la définition du parcours de soins OIC-006-03-A





Le **parcours de soins** consiste à organiser et à coordonner le juste enchaînement et au bon moment des compétences professionnelles tout au long de la prise en charge d'un patient

Protocoles pluriprofessionnels : connaître la définition, les objectifs et les enjeux des protocoles pluriprofessionnels OIC-006-04-B

Un **protocole pluriprofessionnel** est l'expression d'un consensus concernant la prise en charge d'une maladie aigue ou chronique, par plusieurs professionnels, au sein d'une structure de soins ou sur un territoire, et en fonction de l'état de la science du moment. Il comporte des **aide-mémoires**, des **checklists**, des **aides à la prescription** et facilite le **travail en équipe**. Il permet de valider l'obligation de développement professionnel continu (DPC).

Figure 2 : Exemple de protocole de soins pluriprofessionnel - Maison médicale de la Plaine, Val-de-Reuil - source : Faculté de Rouen - Les ateliers de l'exercice coordonné - mars 2018

	Protocole de Soins Pluri-professionnel					
LE DEPISTAGE DE LA FRAGILITE						
Dépister chaque patient > 70 ans, sur la base du questionnaire de Fri	autonome et indemne de maladie grave ed (la FAMPF)					
Fatigue, épuisement	Rapportés par le patient lui-même					
Activité physique réduite	Evaluer périmètre de déplacement dans la vie quotidienne					
Marche lente	4m>6 sec					
Poids, perte	>5% dans l'année non intentionnelle					
Force musculaire, faiblesse	Force du poignet (serrer la main)					
systématiquement dans le dossier	médical du patient grâce à la fonction «					
systématiquement dans le dossier post-it », en veillant à indiquer le o professionnel ayant fait le dépistag Si aucun des critères n'est présent	médical du patient grâce à la fonction « u les critères positifs, le prénom du					
post-it », en veillant à Indiquer le o professionnel ayant fait le dépistag Si aucun des critères n'est présent intervalles réguliers. 3 critères	médical du patient grâce à la fonction « u les critères positifs, le prénom du e ainsi que la date. le dépistage sera seulement renouvelé à ou plus = Fragilité					
systématiquement dans le dossier post-it », en veillant à indiquer le o professionnel ayant fait le dépistag Si aucun des critères n'est présent intervalles réguliers. 3 critères	médical du patient grâce à la fonction « u les critères positifs, le prénom du te ainsi que la date. le dépistage sera seulement renouvelé à					
systématiquement dans le dossier post-it », en veillant à indiquer le o professionnel ayant fait le dépistag Si aucun des critères n'est présent intervalles réguliers. 3 critères 1 critè	médical du patient grâce à la fonction « u les critères positifs, le prénom du e ainsi que la date. le dépistage sera seulement renouvelé à ou plus = Fragilité re=Pré-fragilité					
systématiquement dans le dossier post-it », en veillant à indiquer le o professionnel ayant fait le dépistag Si aucun des critères n'est présent intervalles réguliers. 3 critères 1 critè	médical du patient grâce à la fonction « u les critères positifs, le prénom du e ainsi que la date. le dépistage sera seulement renouvelé à ou plus = Fragilité re=Pré-fragilité					
systématiquement dans le dossier post-it », en veillant à indiquer le o professionnel ayant fait le dépistag SI aucun des critères n'est présent intervalles réguliers. 3 critères 1 critères SI Fragilité : Actions à mettre en pli - Eviter la dénutrition - Encourager l'activité physiqu	médical du patient grâce à la fonction « u les critères positifs, le prénom du e ainsi que la date. le dépistage sera seulement renouvelé à ou plus = Fragilité re-Pré-fragilité					
systématiquement dans le dossier post-it », en veillant à indiquer le o professionnel ayant fait le dépards il la disparat fait le disparat l'activité de l'activité : Actions à mettre en pli Eviter la dénutrition Encourager l'activité physiqu Encourager les liens sociaux	médical du patient grâce à la fonction « u les critères positifs, le prénom du e ainsi que la date. le dépistage sera seulement renouvelé à ou plus = Fragilité re=Pré-fragilité sice					
systématiquement dans le dossier post-it », en veillant à indiquer le o professionnel ayant fait le dépistag SI aucun des critères n'est présent intervalles réguliers. 3 critères 1 critères SI Fragilité : Actions à mettre en pli - Eviter la dénutrition - Encourager l'activité physiqu	médical du patient grâce à la fonction « u les critères positifs, le prénom du e ainsi que la date. le dépistage sera seulement renouvelé à ou plus = Fragilité re-Pré-fragilité see se					

Réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) : connaître les principes et les objectifs d'une RCP OIC-006-05-A

Les réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) sont des réunions **collégiales** qui regroupent **au moins trois médecins de spécialités différentes** pour prendre une décision sur la meilleure prise en charge d'un patient et en fonction de l'état de la science du moment. Les RCP permettent de valider l'obligation de développement professionnel continu (DPC).

Systématiquement organisées dans le domaine de la **cancérologie** pour définir la stratégie diagnostique, thérapeutique et de suivi des patients atteints de cancer, elles peuvent être organisées dans d'autres domaines toutes les fois où la prise en charge du patient est complexe et nécessite l'avis concerté et collégial, garantissant la meilleure stratégie pour le patient.

En lien avec l'item 295 Prise en charge et accompagnement d'un malade atteint de cancer à tous les stades de la maladie dont le stade de soins palliatifs en abordant les problématiques techniques, relationnelles, sociales et éthiques.

Listes de vérification ou check-lists : connaître les principes et les objectifs des listes de vérification OIC-006-06-A

La check-list sécurité du patient au bloc opératoire contribuer à sécuriser la réalisation d'une intervention chirurgicale, en faisant un point entre professionnels, aux moments clés de cette intervention. Elle favorise comme dans le domaine de l'aviation, le partage des informations par la vérification croisée, notamment de l'identité du patient, du type d'intervention et du site opératoire, du matériel et des risques envisagés. D'autres check-lists dans le monde médical existent pour les activités dites « interventionnelles » (endoscopie, radiologie interventionnelle, cathéters veineux centraux, chimiothérapie...).

Figure 3 : Check list sécurité du patient au bloc opératoire - version 2018 Source HAS

Identification du patient Étiquette du patient ou Nom, prénom, date de naissance	CHECK-LIST « S	ÉCURITÉ DU PATIENT AU BLOC OPÉ Version 2018 « Vérifier ensemble pour décider »	RATOIRE »	Bioc : Salle : Beuro Date d'intervention : Heuro Chirurgien « intervenant » : Anesthésiste « intervenant » : Coordonnateur(s) check-list :	e (début) :
AVANT INDUCTION ANESTHÉSIQUE Temps de pause avant anesthésie AVANT INTERVENTION CHIRURGICALE Temps de pause avant incision (appelé aussi time-out)			APRÈS INTERVENTION Pause avant sortie de salle d'opération		
L'identité du patient est correcte L'autorisation d'opérer est signée par les parents ou le représentant légal L'intervention et le site opératoire sont confinicié delement par le patient et, dans tous les cas, par le dossier ou procédure spécifique la documentation clinique et para clinique nécessaire est disponible en salle Le mode d'installation est connu de l'équipe	Oui Non' Oui Non' N/A Oui Non' N/A Oui Non'	Vérification « ultime » croisée au sein de l'équipe en présence des chirurgiens(s), anesthésiste(s), IADE: i dentité patient confirmée Oui intervention prévue confirmée Oui site opératoire confirmé Oui installation correcte confirmé Oui installation correcte confirmé Noui documents nécessaires disponibles N/A Partage des informations essentielles oralement au s	BODE/IDE Non' Non' Non' Non' Non'	Confirmation orale par le personnel auprès de « de l'intervention enregistrée « du compte final correct des compresses, aiguilles, instruments, etc. « de l'étiquetage des prélèvements, pièces opératoires, etc. » il des évènements indésirables ou por- teurs de risques médicaux sont survenus ; ont-ils fait l'objet d'un signalement / déclaration ? Saucus évinements indésirable n'est survenu survenus de l'est survenu présente l'est survenu survenus de l'est survenu survenus	Équipe :
en salle, cohérent avec le site / l'intervention et non dangereux pour le patient La préparation cutanée de l'opéré est documentée dans la fiche de liaison service / bloc opératoire (ou autre procedure en œuvre dans l'établissement) L'équipement / le matériel nécessaires pour l'vérifiés et adaptés au poids et à la taille du pu	Oui Non' N/A	de l'Équipe sur les éléments à risque / étapes critique l'intervention (time-out) sur le plan chirurgical Oui (temps opérative difficie, points spécifiques de l'intervention, destrification des natériels nécessires, confimation de leur opérationsalid, etc.) sur le plan anesthésique Oui NA (figures parises en charge anesthésique (figues positreis lés au terrien (hypothermie, etc.) où à des traitements éventuellement maintenus, etc.)	□ Non'	pendant l'intervention coche IAIA Les prescriptions et la surveillance post- opératoires (y compris les seuils d'alerte spécifiques) son faites conjointement par l'équipe chirurgicale et anesthésique et adaptére à l'âge, au poids et à la taille du patient cision concertée et motivée en cas de réponse dans un	Oui Non'
pour la partie chirurgicale pour la partie anesthésique Acte sans prise en charge anesthésique te patient présente-t-il un : risque allergique risque d'inhalation, de difficulté d'intubation ou de ventilation au masque risque de saignement important	Oui Non' Non' N/A Non Oui Oui N/A	L'antibioprophytaxie a été effectuée selon les recommandations et protocoles en vigueur dans l'établissement La préparation du champ opératoire est réalisée selon le protocole en vigueur dans l'établissement DÉCISION FINALE		ATTENTION SI ENFANT! Associar lan puerto à la wificiation de l'identità, de l'intervention et Association d'appère signé. Intradiction, matériel et prescription adaptés au poids, à l'âge et à la t Prévention de Physichemie. Seulls d'alerte en pest-op définis.	
des membres de l'équipe concernée et 3, si les réponses marquées	HAS E AUTORITÉ DE SANTÉ	☐ GO = OK pour incision ☐ NO GO = Pas d'incision! Si No Go: conséquence sur l'intervention? ☐ Retard ☐	Annulation	SELON PROCÉDURE EN VIGUEUR DANS L'ÉT/ Attestation que la <i>check-list</i> a été renseig à un partage des informations entre les memb Chirurgien Anesthésiste / IADE Co	znée suite

Réunions de morbi-mortalité (RMM) : connaître les principes et les objectifs d'une RMM OIC-006-07-A

La réunion de morbi-mortalité (RMM) est une **réunion d'analyse collective, rétrospective et systémique** (c'est-à-dire prenant en compte les composantes organisationnelles, techniques et humaines) de situations cliniques marquées par la survenue d'un événement indésirable associé aux soins (décès, complication...), afin de mettre en œuvre **des actions de prévention, de récupération ou d'atténuation**. Les RMM entrent dans le cadre de la **culture du retour d'expérience** ou comment apprendre collectivement de ses erreurs. Les RMM permettent de valider l'obligation de développement professionnel continu (DPC).

Lien avec l'item 4 Qualité et sécurité des soins. La sécurité du patient. La gestion des risques. Les événements indésirables associés aux soins (EIAS). Démarche qualité et évaluation des pratiques professionnelles

Connaître l'organisation des urgences (SAMU, SMUR, structures d'urgences et spécialisées) et la gestion d'un appel d'urgence OIC-006-08-A

Les structures de médecine d'urgence comportent les Samu-Centre 15, les services mobiles d'urgence et de réanimation (Smur) et les Services des urgences ou structures des urgences (SU).

Les Samu-Centre 15 est un service hospitalier qui a pour mission de répondre aux situations d'urgence et dans cet objectif :

- assure une écoute médicale permanente, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7,
- détermine et déclenche la **réponse la plus adaptée** à l'appel dans le délai le plus rapide
- s'assure de la disponibilité des moyens d'hospitalisation, publics ou privés, adaptés à l'état du patient,
- organise, le cas échéant le transport du patient et son accueil hospitalier.

Par ailleurs, le Samu:

- participe à l'élaboration des plans de secours et à la prise en charge des situations sanitaires exceptionnelles,
- contribue à la formation initiale et continue des acteurs en santé au sein des **centres d'enseignement des soins d'urgence** (CESU). Pour assurer une écoute médicale permanente, le Samu dispose d'un **centre de réception et de régulation des appels** (CRRA) doté d'un **numéro d'appel national unique** depuis 1978, le "15". On parle alors de Samu-Centre 15.

Gestion de l'appel en urgence : L'appel est initialement pris en compte par un assistant de régulation médicale (ARM) chargé d'identifier le lieu de la détresse, l'appelant et la nature de l'appel. Cet appel est ensuite pris en charge par un médecin régulateur (MR) qui, tout en questionnant l'appelant et si possible le patient lui-même, va déterminer le besoin de soins et engager les moyens nécessaires : c'est "l'acte I" de la régulation médicale, acte de télémédecine, reconnu au niveau réglementaire et ordinal. L'engagement de moyens peut se faire pendant le dialogue avec l'appelant, l'interrogatoire médical ne retardant pas l'intervention d'une équipe, qui est déclenchée pendant que la discussion se poursuit. Le MR a également un rôle de conseil auprès d'un témoin ou du patient lui-même sur des gestes à faire avant l'arrivée des moyens secouristes et/ou sanitaires : cette aide aux gestes par téléphone, à laquelle ARM et MR sont formés, est particulièrement importante lors d'un arrêt cardiaque par exemple. La suite de

l'intervention ("acte II" de la régulation médicale) est assurée par les ARM et les MR afin d'organiser le suivi de l'appel et si besoin, le transport et l'admission du patient en établissement de soins. A ce stade, le MR va pouvoir conseiller les équipes sur place et surtout diriger le patient dans la bonne filière de soins.

Lien avec item 17 Télémédecine, télésanté et téléservices en santé.

Les Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation (SMUR) : La mission du SMUR, déclenché par le Samu-Centre 15, est la prise en charge, sur place, en dehors de l'hôpital, des détresses médicales, la réalisation de soins d'urgence avant et pendant le transport du patient vers l'établissement adapté, désigné par le Samu. Les SMUR peuvent spécialisés dans le transport d'enfants (SMUR Pédiatriques).

Les Structures des urgences (SU): Service hospitalier, la SU assure la prise en charge des " venues non programmées, dans un établissement de santé public ou privé, 24 heures sur 24, tous les jours de l'année, de toute personne sans sélection, se présentant en situation d'urgence, y compris psychiatrique". Les SU sont une porte d'entrée essentielle dans le parcours de soins. Une formalisation de l'accueil est mise en place autour de l'infirmière organisatrice de l'accueil (IOA), La SU est généralement organisée en filières de prise en charge disposant souvent de locaux et de personnels spécifiques. La salle d'accueil des urgences vitales prend en charge les patients graves. Elle est réglementaire dans une SU tout comme une filière de prise en charge pédiatrique. On retrouve habituellement aussi une filière "courte" de prise en charge rapide, une filière "longue" (patient nécessitant plusieurs examens complémentaires et devant être hospitalisé).

UNESS.fr / CNCEM - https://livret.uness.fr/lisa - Tous droits réservés.